

Conseil municipal du 18 janvier 2021
Début de la séance 20 Heures

Le lundi 18 janvier 2021, le Conseil Municipal de la Commune de WALLON CAPPEL, s'est réuni à la salle des fêtes sur convocation en date du 14 janvier 2021.

Conseillers en exercice : 15.

Présents : M. SMAL Eric, Mme HEMELSDAEL Sylvie, M. TRAISNEL Olivier, M. MESMACQUE Hubert, M. LAUWERIE Patrice, Adjoint au Maire.
M. BALAVOINE François, M. Michel BERON, Mme BRUNEEL Jeannine, M. DEHESTRU Fabrice, M. DELVART Didier, M. DUTRY Serge, Mme LAUWERIER Marie-Odile, Mme LESCIEUX Edwige, M. POREYE François, M. WALLART Pierre.

Pouvoir(s) de :

Excusés : néant

Absents : néant

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Appel nominal
- CCFI – Commissions thématiques
- Dépenses d'investissement - autorisation
- Information(s) du Maire

Nomination d'un secrétaire de séance : Mme BRUNEEL Jeannine.

Appel nominal : Le quorum est atteint, le conseil municipal peut débiter.

Commissions thématiques intercommunales de la CCFI :

Lors de sa séance du 13 octobre 2020, le Conseil de la Communauté de Communes de la CCFI a décidé la création de 16 commissions intercommunales thématiques. La délibération n°2020/115 du même jour stipule que les maires des communes de la CCFI sont désignés membres de chaque commission mais qu'il leur est permis de désigner les membres de leur Conseil municipal habilités à les y représenter.

Aussi, Monsieur le Maire énumère les 16 commissions thématiques et invite ceux qui souhaitent y participer à se manifester.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote pour 15, désigne :

Monsieur POREYE François et Madame LESCIEUX Edwige membres de la commission aménagement durable du territoire, transition écologique et solidaire,

Monsieur BALAVOINE François membre de la commission relance durable, commerce de proximité, mobilités et plan vélo,

Monsieur SMAL Eric membre de la commission usages numériques,

Monsieur SMAL Eric membre de la commission attractivité, artisanat et relations aux forces économiques,

Madame HEMELSDAEL Sylvie membre de la commission parcours de vie et de l'habitant,

Monsieur LAUWERIE Patrice membre de la commission finances, pacte fiscal et financier et achat public,

Madame BRUNEEL Jeannine membre de la commission culture,

Monsieur BALAVOINE François membre de la commission tourisme,

Monsieur SMAL Eric membre de la commission ressources humaines, du dialogue social et du bien-être au travail,

Monsieur TRAISNEL Olivier membre de la commission urbanisme réglementaire et PLUi-H,

Monsieur SMAL Eric membre de la commission habitat,

Messieurs DUTRY Serge et DELVART Didier membres de la commission voirie et infrastructures,

Monsieur TRAISNEL Olivier membre de la commission agriculture et ruralité,

Madame LESCIEUX Edwige membre de la commission formation, de l'emploi, de l'enseignement supérieur et de la coopération transfrontalière,

Monsieur SMAL Eric membre de la commission relations avec les communes et pacte de gouvernance,

Madame HEMELSDAEL Sylvie, Messieurs BERON Michel et DEHESTRU Fabrice membres de la commission ordures ménagères.

Dépenses d'investissement - autorisation

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, après délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal, dans l'attente du vote du budget primitif 2021, autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement en section d'investissement, compte 2051, de la facture de la société JVS-Mairistem relative aux logiciels métiers pour un montant 4 122,24 € TTC.

Information(s) du Maire

1/ Tavaux salle des fêtes – décisions du maire dans le cadre de sa délégation

- Attribution des lots 3 et 5

Une nouvelle consultation a été faite pour les lots 3 (dallage béton) et 5 (carrelages et faïences murales) infructueux lors des précédentes consultations

Trois offres ont été reçues pour le lot 3 et trois pour le lot 5.

Les entreprises retenues sont :

lots	Sociétés	Montant HT	Montant TTC
3	EUROTECH NORD 503 avenue Jean Jacques SEGARD - ZA de l'A2 59 TILLOY LEZ CAMBRAI	30 458,90	36 550.68
5	CRM 10 route de Marcoing 59 PROVILLE	53 907,10	64 688,52

- Avenants pris pour travaux supplémentaires

A ce jour, le montant des avenants s'élève à 31 834,00 HT soit 38 200,80 € TTC et s'établissent comme suit :

LOT 1 – VRD

- Raccordement eau potable et travaux acheminement 2 720,00 € HT
- Démolition mur mitoyen support du préau 1 280,00 € HT

LOT 2 – BATIMENT

- Avenant fondations 9 550,35 € HT
- Non réalisation de panneaux de béton pour le sas d'entrée secondaire des sanitaires et du local TGBT -1 413,89 € HT

LOT 4 – MENUISERIES EXT NOUVELLE SALLE

- Modification menuiseries de cuisine et de salle, ajout de volets roulants électriques 1 329,50 € HT
- F & P 2 châssis supplémentaires en façade avant de la nouvelle salle des fêtes 2 549,62 € HT

LOT 7 – PLATRERIE – ISOLATION

Conseil municipal du 18.01.2021

*-Habillage des ébrasements intérieurs et tablettes pour pose de 2 châssis supplémentaires nouvelle salle 567,00 € HT
-Ajout 2 blocs porte, 1 cloison de distribution, gitage bois avec laine de verre pour plancher hall entrée, bandeaux couloir en medium hydrofuge, plafond et contre cloison Hall TGBP, stratifié 2 faces bicolore pour double porte sanitaire/salle des fêtes, stratifié technidecor portes donnant sur la salle des fêtes, plaques de plâtre 1833 haute durée, cloison et plafond coupe-feu 2h 9 741,42 € HT*

LOT 12 – EQUIPEMENTS DE CUISINE

-Fourniture 2 armoires inox 2 360,00 € HT

LOT 14 – PERCEMENT PANNEAUX BETON

pour pose de 2 châssis supplémentaires 3 150,00 € HT

2/ Accord aux subventions sollicitées suivantes :

- Subvention pour trottoir route nationale
- Subvention AIL pour l'achat de tables et chaises pour la nouvelle salle
- Subvention ADVB pourRun aménagement paysager proche de la salle des fêtes et fournitures et installation d'une aire de jeux
- Subvention pour Ecole - classe numérique

3/ Sécheresse :

Notre commune n'a toujours pas été reconnue en état de « catastrophe naturelle » au titre de l'année 2019. Il a donc été décidé avec la CCFI, l'association ADSMTS Flandre de Caëstre et les villages concernés d'effectuer un recours devant le Tribunal administratif contre l'arrêté ministériel du 15 septembre 2020 notifié le 30 octobre 2020. Le cabinet MONTESQUIEU aura la charge du dossier comme cela a été fait pour 2018.

Fin de la séance à 21 H 10